



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## statistiques

Question écrite n° 22619

### Texte de la question

M. Jean Tiberi demande à Mme la ministre déléguée à l'industrie les réflexions qu'inspire au Gouvernement l'abaissement très net des ventes de véhicules automobiles sur les six premiers mois de l'année.

### Texte de la réponse

Les ventes de véhicules sur les six premiers mois de l'année 2006 sont en progression de 1,75 % en Europe et en recul de - 1,5 % en France. Sur ces deux marchés, les deux constructeurs Renault et PSA Peugeot Citroën sont respectivement en recul de 8 % et 2,2 % en Europe, et de 5,4 % et 3 % en France. La situation difficile que rencontrent les deux constructeurs français affecte l'activité de l'ensemble de la filière automobile et de façon plus critique les PME sous-traitantes de rang deux et plus. Le Gouvernement a demandé à ses services de lancer un certain nombre d'actions pour soutenir les PME de cette filière : amélioration des conditions financières des sous-traitants de la filière. Le ministre délégué à l'industrie a présidé plusieurs tables rondes qui ont permis de mettre en place un code de bonnes conduites signé de l'ensemble des acteurs de la filière (ou de leurs représentants), de mise en place par la Banque du développement des petites et moyennes entreprises (BDPME) d'un outil de mobilisation renforcée des créances, de réactiver l'observatoire des délais de paiement, d'aider les PME à acquérir des communications plus modernes (action TIC), et de déployer une action de formation des PME à la gestion du poste clients ; augmentation du soutien recherche et développement (R&D) à la filière : grâce aux nouveaux outils de financement de la R&D que sont l'Agence de l'innovation industrielle (All), l'Agence nationale de la recherche (ANR) et les pôles de compétitivité, le montant d'aide R&D à ce secteur s'est accru de l'ordre de 110 MEUR ; une mobilisation accrue des directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (DRIRE), afin de diagnostiquer, conseiller et accompagner financièrement la mutation des entreprises de cette filière. Le Gouvernement a pleinement pris conscience de la problématique de cette filière et a engagé un certain nombre d'actions qui permettront à terme, une meilleure structure et une compétitivité accrue de ses acteurs qui sont nécessaires pour sa pérennité.

### Données clés

**Auteur :** [M. Jean Tiberi](#)

**Circonscription :** Paris (2<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 22619

**Rubrique :** Automobiles et cycles

**Ministère interrogé :** industrie

**Ministère attributaire :** industrie

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 juillet 2003, page 5939

**Réponse publiée le :** 5 décembre 2006, page 12765